



MEMORANDUM DE LA LIBRAIRIE INDEPENDANTE EN BELGIQUE FRANCOPHONE EN VUE DES ELECTIONS 2024

Qui sommes-nous ?

Le Syndicat des Librairies Francophones de Belgique est une association au service des librairies indépendantes, elle en **assure la promotion et défend leurs intérêts**. **85 librairies indépendantes*** sont membres du SLFB et avancent ensemble pour garder bien vivant le réseau des librairies indépendantes en Belgique francophone.

Ensemble elles emploient plus de 300 personnes. Elles sont réparties sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le chiffre d'affaires de nos membres varie entre 100.000€ et 3.000.000€. **Nous avons donc une belle représentativité de la profession.**

Qu'est-ce qu'une librairie indépendante ?

La librairie indépendante est un commerce de proximité dont le chiffre d'affaires est majoritairement dédié **au livre neuf**. La librairie indépendante n'appartient pas à une chaîne ou à un groupe d'entreprises. Elle maîtrise son fonctionnement, et sa liberté dans le choix des livres et maisons d'édition qu'elle met en avant.

Pourquoi soutenir les librairies indépendantes ?

1. PARCE QUE Les librairies sont des lieux de **liberté et de diversité**. De par son assortiment non captif, le libraire lutte contre la standardisation de la pensée. **Ce sont des lieux de démocratie.**
2. PARCE QUE les librairies sont des lieux **de vie et d'échanges** au sein d'une ville/village/quartier. Par leurs échanges avec les clients individuels, les écoles, bibliothèques et associations, **les librairies participent à la vie culturelle et sociale ainsi qu'à l'économie locale** et préservent l'âme des centres villes.
3. PARCE QUE les librairies sont des lieux **où se crée de l'emploi**. **Un achat dans une librairie physique génère deux fois plus d'emplois qu'un achat sur une plateforme en ligne.** Et les impôts liés à cette activité économique sont redirigés vers l'Etat belge.

*** En Belgique francophones, nous dénombrons +- 120 librairies indépendantes (dont l'activité livres neufs occupe + de 50% du chiffre d'affaires).**

4. PARCE QUE les librairies sont des lieux où se **partagent la passion du livre et de la lecture**. Les libraires conseillent le plus grand nombre et surtout les jeunes. De nombreuses études montrent les bienfaits multiples de la lecture : diminution du stress, stimulation du cerveau, développement de l'empathie, de connaissances, découverte d'autres cultures, augmentation du vocabulaire... Les livres sont des outils pour armer nos jeunes - et moins jeunes - à affronter l'avenir. Malheureusement, plusieurs études (PISA, PEARLS) montrent que le niveau de lecture des élèves en Communauté française est très faible. **Il est urgent de mettre des livres dans les mains de tous !**
5. PARCE QUE la librairie est et reste un commerce de détail à la rentabilité fragile (1.5%+/-), un commerce raisonné qui trouve son équilibre financier sans subside. Cette fragilité économique expose les librairies au moindre aléa de conjoncture et nécessite de conforter durablement leur activité grâce à un soutien sur le long terme.

Nos demandes en bref

Nous attendons des pouvoirs publics un soutien sur le long terme par rapport à nos librairies physiques mais surtout une **politique autour du livre et de la lecture**

Pour nos librairies, les enjeux sont tout d'abord économiques. En cette période économiquement fragile, les libraires doivent augmenter leur marge pour assurer leur présence dans le monde de demain. ils doivent être soutenus par des mesures très concrètes :

- **(FWB) Diminution des remises autorisées** lors de la vente de livres via une mise à jour du décret¹ (aujourd'hui dans le décret sont autorisés une remise de 5% au grand public, de 15% aux collectivités) *Quand une librairie moyenne calcule le coût de ses remises, cela équivaut au minimum à un temps plein.* En cas de révision du décret, il faut laisser la possibilité d'une remise mais il faut la diminuer.
- **(FWB) Régulation des frais liés à la livraison** vers les destinataires. Le décret sur la protection culturelle du livre interdit la livraison à perte et pourtant trop souvent cette livraison est bradée, voir gratuite. La FWB doit faire respecter son décret.
- **(FEDERAL) Mettre en place un tarif postal** préférentiel pour les livres.
- **(COMMUNAL/REGIONAL) Prévoir une aide spécifique aux commerces locaux** telles que les librairies (régulation des loyers et des charges, aide à l'installation, aux travaux, etc.). Encourager l'usage des commerces locaux (b2b ou b2c). *Pourquoi pas une prime quand une entreprise, une association, un particulier achètent local ?*

¹ Décret relatif à la protection culturelle du livre-2018

Nos librairies, commerces de détail sont soumis à la concurrence de grands groupes de la vente en ligne face auxquelles elles ne peuvent rien faire sans une aide structurelle

- **(FEDERAL)** Instauration d'une concurrence loyale entre les librairies et les GAFA **en obligeant les GAFA à se conformer à notre décret prix du livre** sur la question des frais de port notamment, taxer correctement les GAFA et éviter l'évasion fiscale. Lutter contre les fusions et la plateformisation du secteur en mettant en place des règles équitables entre ces différents acteurs et les petits commerces.
- **(FEDERAL)** Le maintien d'une TVA à 6% sur le livre (ou sa réduction à 5.5% comme en France ou à 0 comme en Angleterre).
- **(EUROPE)** En cas d'adoption du projet de règlement sur les retards de paiement, soutenir **une exemption au plafonnement des délais de paiement au profit de la filière du livre**. Dans le cas contraire, cela mettrait en péril l'existence de la librairie et de l'ensemble de la chaîne du livre (*cfr lettre aux députés européens déc. 23 en annexe*)

Nos librairies, animent leur quartier/village/ville sans aucune rémunération. C'est une manière de se faire connaître mais ce n'est pas tenable sur le long terme.

- Au sein des communes et des régions, prévoir des budgets pour aider ces librairies dans leur rôle d'acteur culturel et social (animations en librairie et en extérieur – bibliothèques, écoles, crèches..., présentation d'auteurs et de livres, tiers lieu)

Nos librairies dépendent aussi en partie des achats réalisés par les collectivités, notamment les institutions publiques

- Soutenir la collaboration bibliothèques-librairies par des achats exclusifs en librairies indépendantes.
- Fixer un pourcentage d'achats de livres à effectuer sur son territoire ou à proximité

Soutenir les librairies indépendantes dans leur souci d'adopter des pratiques professionnelles en faveur d'une écologie durable ceci en impliquant l'ensemble des maillons de la filière.

Outre cette régulation du marché, nous aimerions voir émerger une **politique ambitieuse autour de la lecture.**

- Mettre en place des actions pour inciter les jeunes à lire :
 - o Prévoir un budget « achat de livres pour les écoles secondaires » (//Manolo en primaire)
 - o Promouvoir/Instaurer la demi-heure de lecture dans les écoles pour tous (élèves, prof, personnel encadrant)
 - o Financer des animations autour du livre pour les jeunes (rencontres auteur/libraire/éditeur en classe, sortie culturelle autour du livre, lectures à voix haute)
- Le livre doit se retrouver en classe par l'intermédiaire des manuels scolaires et lectures obligatoires ou des lectures plaisir.
- Les écoles doivent pouvoir constituer des bibliothèques de classe et être soutenues financièrement en ce sens.